Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 056-215602491-20260116-2025_1112032-DE

COMMUNE DE TAUPONT (56800)
DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre, le Conseil Municipal de la commune de TAUPONT dûment convoqué le cinq décembre, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la Présidence de M. Jean-Charles SENTIER, Maire.

PRÉSENTS : M. SENTIER, M MAHIAS , M LE GAL, Mme CHARDOLA, Mme DELSAUT, M LUCAS, Mme LE RENARD, M LEVOYER, Mme BLANDEL, M ZANUTTO, M COUDE, M PERRICHOT, Mme FRANCHE, M DEBOIS, Mme BOUSSICAUD, Mme IAFRATE, M LE RUYET

ABSENTS ET EXCUSÉS / POUVOIR :

Mme BARATIN ayant donné pouvoir à Albane FRANCHE
M LE RUYET ayant donné pouvoir à Marianne POYAC RICHARD

Conseillers	19
Présents	17
Absents	2
Pouvoirs	2

Votants	**19**
Exprimés	**19**
Pour	**19**
Contre	**0**
Abstentions	**0**

Délibération n° D 31-2025

5- Vote des tariffs communaux D 31-2025

Madame Céline BLANDEL, conseillère municipale, explique les faits :
Suite à la validation effectuée en commission finances le 9 décembre 2025 de reconduire les tarifs de 2025, les tarifs de gestion courante se présentent comme suit :

Tarifs cantine :

Quotient familial	0 à 1000€	1001 à 1280€	1281€ et +
Enfant de la commune	1€	2.70€	2.80€
Enfant hors commune	1€	3.37€	3.47€
Accueil à la cantine sans fourniture du repas - Taupontais	1€	1.70€	1.80€
Accueil à la cantine sans fourniture du repas – Hors commune	1€	2.13€	2.23€
Enfant non inscrit majoration	1€		

Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 056-215602491-20260116-2025_1112032-DE

Tarifs accueil périscolaire :

Quotient Familial	0 à 700€	A
	701 à 1100€	B
	1101€ et +	C

	A	B	C
0h30	0.65 €	0.70 €	0.75 €
1h00	1.50 €	1.55 €	1.60 €
1h30	1.75 €	1.80 €	1.85 €
2h00	2.00 €	2.05 €	2.10 €
2h30	2.20 €	2.25 €	2.30 €
Enfant non inscrit majoration : 1€			

Un tarif dégressif sera appliqué pour l'accueil périscolaire :

- 2ème enfant scolarisé sur la commune : réduction de 5%
- 3ème enfant scolarisé sur la commune : réduction de 10%
- 4ème enfant scolarisé sur la commune : réduction de 10%

La municipalité accorde une souplesse en début d'année scolaire, il n'y a pas de majoration les 2 premières semaines de septembre.

Moyens de paiement :

- ☞ Prélèvement automatique
- ☞ Chèque libellé à l'ordre du Trésor Public de Pontivy
- ☞ Chèque CESU à déposer au Trésor Public de Pontivy uniquement pour le règlement de l'accueil périscolaire
- ☞ Télépaiement (TIPI) sur internet avec le lien du Trésor public, l'identifiant et la référence sont indiqués sur la facture.

Tarifs de garderie pour les enfants des agents.

Le tarif à appliquer aux agents travaillant sur la collectivité :

50 %	A	B	C
0h30	0.32 €	0.35 €	0.37 €
1h00	0.75 €	0.77 €	0.80 €
1h30	0.87 €	0.90 €	0.92 €
2h00	1.00 €	1.02 €	1.05 €
2h30	1.10 €	1.12 €	1.15 €

Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 056-215602491-20260116-2025_1112032-DE

TARIFS DE LOCATION DE L'ESPACE LENIVEL

TARIFS TAUPONT 2026

	½ JOURNÉE (en semaine : matin ou après-midi)	JOURNÉE (en semaine)	2 JOURS WEEK-END	FORFAIT MENAGE
Salle du léverin	85 €	125 €	170 €	60 €
Salle du Léverin et salle du Ninian	140 €	250 €	380 €	160 €
Les 3 salles	❖	❖	600 €	240 €
Scène amovible	❖	100 €	100 €	❖
SONO et MICRO	100 €	100 €	100 €	❖
CUISINE	❖	❖	150 €	❖
LAVERIE/PLONGE	❖	❖	50 €	❖
CASSE OU PERTE DE BADGE	50 €	50 €	50 €	❖
CASSE OU PERTE MICRO	200 €	200 €	200 €	❖
Caution Salle	2000 €	2000 €	2000 €	❖
Caution SONO	1000 €	1000 €	1000 €	❖
Caution cuisine ménage	❖	❖	250 €	❖

Pour les associations taupontaises: une gratuité un week-end par an et ensuite payant au tarif taupontais

TARIFS EXTÉRIEURS 2026

	½ JOURNÉE (en semaine : matin ou après-midi)	JOURNÉE (en semaine)	2 JOURS WEEK-END	FORFAIT MENAGE
Salle du léverin	130 €	190 €	260 €	60 €
Salle du Léverin et salle du Ninian	210 €	370 €	570 €	160 €
Les 3 salles	❖	❖	810 €	240 €
Scène amovible	❖	100 €	100 €	❖
SONO et MICRO	100 €	100 €	100 €	❖
CUISINE	❖	❖	200 €	❖
LAVERIE/PLONGE	❖	❖	70 €	❖
CASSE OU PERTE DE BADGE	50 €	50 €	50 €	❖
CASSE MICRO	200 €	200 €	200 €	❖
Caution Salle	2000 €	2000 €	2000 €	❖
Caution SONO	1000 €	1000 €	1000 €	❖
Caution cuisine ménage	❖	❖	250 €	❖

A la réservation, il sera demandé de verser 30 % d'arrhes du montant total dû.
Il ne pourra avoir annulation que dans les cas suivants :
- Décès du participant ou maladie avec certificat médical
- Indisponibilité de la salle
- Cas de catastrophe naturelle
Toutes ces informations seront mentionnées dans le contrat.

Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 056-215602491-20260116-2025_1112032-DE

SALLE DES FÊTES			
	COMMUNE DE TAUPONT		EXTERIEUR
PÉRIODES	PARTICULIERS	ASSOCIATIONS	PARTICULIERS - ORGANISMES
		Gratuité 2 journées de location	
DEMI-JOURNÉE	50 €	25 €	65 €
JOURNÉE (9 h 00-19 h 00)	100 €	50 €	130 €
WEEK-END ou SOIRÉE	165 €	80 €	220 €
FORFAIT MENAGE 3H Si dépassement 35€/h	90€		90€
VIN D'HONNEUR	25 €	25 €	50 €
Heure en semaine (entreprise et asso)	5 €	5 €	10 €
Forfait Énergie du 01 novembre au 31 mars	30€		30€
Salle fermée pour les fêtes de fin d'année			

FOYER RURAL			
	COMMUNE DE TAUPONT		EXTERIEUR
PÉRIODES	PARTICULIERS	ASSOCIATIONS	PARTICULIERS - ORGANISMES
		Gratuité 2 journées de location	
JOURNÉE (9 h 00-19 h 00)	130 €	65 €	160 €
WEEK-END ou SOIRÉE	255 €	110 €	310 €
FORFAIT MENAGE 3H Si dépassement 35€/h	90€		90€
VIN D'HONNEUR	25 €	25 €	50 €
Forfait Énergie du 01 novembre au 31 mars	30€		30€
Salle fermée pour les fêtes de fin d'année			

PHOTOCOPIES	
Photocopie noir et blanc A4	0,20 €
Photocopie noir et blanc A3	0,30 €
Photocopie couleur A4	0,40 €
Photocopie couleur A3	0,50 €
VENTE AU DÉBALLAGE	
Vente avec étalage ou véhicules < 6.50m de long	4,50€/jour
Vente avec étalage ou véhicules > 6.50m de long	9.00€/jour
Vente semi-remorque	54€/passage
CONCESSION AU CIMETIERE - CAVURNE	
30 ans, le mètre carré	90 €

Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 056-215602491-20260116-2025_1112032-DE

50 ans, le mètre carré	130 €
Caveau 1 place réattribué après mise en état, hors coût de la concession de terrain	415€
Caveau 2 places réattribué après mise en état, hors coût de la concession de terrain	621€
Caveau 3 places réattribué après mise en état, hors coût de la concession de terrain	827€
COLOMBARIUM	
10 ans	520 €
15 ans	700 €
30 ans	1 250 €
BUSES et REGARD	
Buses à collets diamètre 300, le mètre (fourniture, pose (2 agents + tractopelle) et remblaiement	32 €
Hydro tube diamètre 300, le mètre, fourniture pose (2 agents + tractopelle) et remblaiement	32 €
Fourniture et installation d'un regard	60€
AGENT	
1 agent à l'heure	25 €
1 agent à l'heure + 1 camion	35 €
1 agent à l'heure + 1 tracteur + 1 broyeur	41 €
SALLE DES SPORTS	
PLATEAU SPORTIF/DOJO/SALLE DE DANSE (Asso ayant leur siège social à Taupont)	GRATUIT
PLATEAU SPORTIF/DOJO/SALLE DE DANSE (Asso de Ploërmel Communauté n'ayant pas leur siège social sur Taupont)	14€/HEURE
PLATEAU SPORTIF/DOJO/SALLE DE DANSE (Asso extérieurs à Ploërmel Communauté)	16€/HEURE
SALLE DE RÉUNION (Asso extérieurs à Taupont)	8€/HEURE

SARL JOUBIER : CONVOYEUR A ŒUF : 100.00 €/an

➢ **Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide :**

- **D'APPROUVER** les tarifs municipaux cités ci-dessus ainsi que la demande de versement des arrhes.
- **D'APPLIQUER** l'ensemble des tarifs cités ci-dessus ainsi que la demande de versement des arrhes.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.

Ainsi fait et délibéré en mairie les, jours, mois et an en susdits.
Pour extrait

La secrétaire de séance :
M Maxime LUCAS

Le Maire, le 11 décembre 2025
M Jean-Charles SENTIER



